

Circulaire d'information

INFCIRC/895

25 mai 2016

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication datée du 22 avril 2016 reçue de la mission permanente de l'Ukraine concernant le 30^e anniversaire de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence une communication datée du 22 avril 2016, à laquelle était joint un communiqué de presse sur la « Commémoration du 30^e anniversaire de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine ».
2. Cette communication et, conformément à la demande qui y est faite, le communiqué de presse sont reproduits ci-après pour l'information des États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES À VIENNE

Vienne, le 22 avril 2016

N° 4131/35-197-836

La mission permanente de l'Ukraine auprès des Organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint le **communiqué de presse sur la commémoration du 30^e anniversaire de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine.**

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de diffuser le communiqué de presse susmentionné à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des Organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique les assurances de sa très haute considération.

Pièce jointe : comme indiqué, deux pages.

[Sceau] [Signé]

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Commémoration du 30^e anniversaire de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine

Le 26 avril 2016, l'Ukraine et la communauté internationale commémoreront le 30^e anniversaire du dramatique accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Cette catastrophe est un événement triste et tragique dans l'histoire de la civilisation. L'homme n'avait jusqu'alors pas connu de catastrophe technologique d'une telle ampleur, aux conséquences humanitaires, environnementales, sociales, économiques et sanitaires à long terme aussi complexes.

Aujourd'hui, 30 ans après la catastrophe de Tchernobyl (1986), ses conséquences se font encore sentir. La zone située autour de la tranche 4 détruite de la centrale nucléaire de Tchernobyl restera condamnée pendant longtemps en raison du risque radiologique. Plus de 330 000 personnes qui vivaient à Pripiat, ville la plus proche, doivent encore faire face aux conséquences du relogement. Les coûts des prestations sociales, comme les pensions et les soins médicaux, ont pesé lourdement sur les pays les plus touchés, en particulier l'Ukraine.

La coopération internationale visant à atténuer les conséquences de l'accident s'est accélérée après l'effondrement de l'Union soviétique. La tâche principale consistait à évaluer les risques que présentait le réacteur détruit, à élaborer une stratégie et à trouver une solution à long terme au problème. La structure en béton et en acier, parfois appelée « sarcophage », construite dans des conditions extrêmement dangereuses sur les ruines de la tranche 4, était censée n'être qu'une solution temporaire.

Les pays du G7 et l'Union européenne sont allés de l'avant pour aider l'Ukraine à trouver une solution aux risques que présentait la tranche 4 de Tchernobyl. Des donateurs internationaux ont financé les travaux d'experts internationaux et ukrainiens visant à élaborer un programme devant permettre de rendre le sarcophage sûr pour l'environnement. Ainsi, au milieu de l'année 1997, l'Ukraine, le G7 et l'UE ont convenu du Projet de travaux de protection (PTP), qui prend en compte l'expérience acquise lors de travaux précédents.

Le PTP contient un programme qui est une approche par étapes des problèmes techniques fondamentaux. Cependant, s'il ne prescrit pas de solution technique spécifique, il définit la manière de parvenir à de telles solutions. Son objectif général est de réduire les risques potentiels liés au sarcophage pour les travailleurs, la population et l'environnement, et de rendre le site sûr pour l'environnement durant les 100 prochaines années au moins.

À ce jour, d'après l'Agence nationale ukrainienne pour la gestion de la zone d'exclusion, sur 22 tâches primaires définies dans le PTP, 17 ont été menées à bien, trois sont en cours et deux ont été sorties du champ d'application du Plan. La construction d'une nouvelle enveloppe de confinement sûr devrait être achevée d'ici novembre 2017. Par ailleurs, le comité mixte « Ukraine - Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) » s'est réuni à Kiev dans le but d'examiner la situation financière du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl (FST) et l'état d'avancement des projets dans la zone de construction d'une nouvelle enveloppe de confinement sûr (l'arche de Tchernobyl) et d'une installation d'entreposage de combustible nucléaire usé en Ukraine.

La catastrophe de Tchernobyl a entraîné des changements importants dans de nombreux domaines de l'activité humaine, en Ukraine mais aussi à l'échelle mondiale. Elle a eu un grand impact politique et a modifié les positions vis-à-vis de l'énergie nucléaire dans le monde entier. Les réglementations et les normes internationales concernant la protection radioactive, ainsi que les

stratégies nationales en matière de développement de l'énergie nucléaire, de sûreté nucléaire et de gestion des déchets radioactifs ont fait l'objet d'une révision en profondeur.

L'enseignement le plus important tiré de l'accident de Tchernobyl d'avril 1986 est la nécessité d'améliorer durablement la sûreté nucléaire et radiologique dans le monde. Les connaissances pratiques et théoriques acquises à la suite de la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl ont été largement exploitées par la communauté d'experts pour étudier les causes et les conséquences de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi (Japon) en 2011.

Au cours des dernières années, l'Ukraine, en collaboration avec les organismes des Nations Unies, l'Union européenne, des gouvernements, des organisations scientifiques et des ONG d'un certain nombre de pays, a fait beaucoup pour atténuer et réduire le plus possible les conséquences de la catastrophe et étudier ses effets sur la santé publique et l'environnement. Un certain nombre d'importants projets nationaux concernant le déclassé et la gestion des déchets radioactifs à la centrale nucléaire de Tchernobyl ont notamment été mis en œuvre avec succès en Ukraine grâce au programme de coopération technique de l'AIEA. Cette dernière a fourni des compétences techniques pour réduire l'exposition des populations à la radioactivité émanant de Tchernobyl et conseillé le gouvernement ukrainien sur la sécurisation du site du réacteur détruit et la restitution des terres en vue d'une utilisation à des fins de production.

Aujourd'hui, le problème le plus épineux qui se pose dans le cadre du relèvement après Tchernobyl est la réhabilitation radiologique et socioéconomique intégrée des zones contaminées. Le principal objectif de la réhabilitation, à savoir une véritable reprise économique et le développement durable des zones touchées, requiert de nouvelles approches, des décisions scientifiquement fondées et l'engagement financier et technique entier de toutes les parties concernées.

Pour commémorer le 30^e anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, le gouvernement ukrainien organisera un certain nombre de manifestations de haut niveau, notamment le forum international intitulé « L'héritage de Tchernobyl pour la sûreté nucléaire dans le monde » (du 21 au 23 avril), la réunion de l'Assemblée des pays donateurs du FST et la Conférence des donateurs (25 avril), ainsi que les manifestations commémoratives sur la zone du site de la centrale nucléaire de Tchernobyl (26 avril).

Le 26 avril 2016, S. E. Mogens Lykketoft, Président de la 70^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, convoquera une réunion commémorative spéciale de l'Assemblée à l'occasion du 30^e anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl.

Cette date de triste mémoire offre à la communauté internationale une occasion importante de focaliser son attention sur les problèmes liés au relèvement et les besoins des zones touchées, et de mobiliser l'assistance internationale pour compléter les efforts nationaux d'atténuation. Il est aussi très important de se souvenir des résultats et conséquences terribles que peut avoir l'activité humaine à l'échelle mondiale, et d'avoir une pensée pour les victimes des événements tragiques.

**Mission permanente de l'Ukraine
auprès des organisations internationales à Vienne**